



Dossier de presse

2024

**FACE À L'INCESTE**

Pour l'enfance, combattons le silence

# SOMMAIRE

---

1

Notre HISTOIRE

---

3

2

L'ORGANIGRAMME

---

4

3

THÉMATIQUES & AXES

---

5-6

4

Notre APPROCHE

---

7

# NOTRE HISTOIRE

Face à l'Inceste, anciennement AIVI est créée en 2000 par deux survivantes d'inceste, Isabelle Aubry et Mlle Marie.

## Prescription et inscription dans le Code Pénal

**A** 32 ans, Marie sort du déni et décide de porter plainte contre les agressions de son grand-père, mais la prescription étant dépassée, la société décide qu'il ne peut plus être poursuivi pour ses crimes. La prescription ou "le passeport pour le viol d'enfants" protège les agresseurs au détriment des enfants. C'est l'inverse de la prévention. Il nous faut changer cela et nous allons y consacrer toutes nos forces. Face à l'Inceste se bat aussi pour que le crime de l'inceste soit de nouveau inscrit au sein du Code Pénal.

Face à l'Inceste naît pour protéger les enfants d'un crime et d'un fléau de santé publique : l'inceste et le silence qui l'entoure.

## Consentement et peine amoindrie

**E**n France, la justice questionne l'enfant sur son consentement à l'inceste. Isabelle Aubry l'a vécu lors du procès de son père. Si le consentement est retenu, l'incesteur peut ne pas être condamné ou alors pour une peine moindre. Insupportable procédure que conteste Face à l'Inceste depuis sa création. Comment peut-on croire qu'un enfant est consentant ?



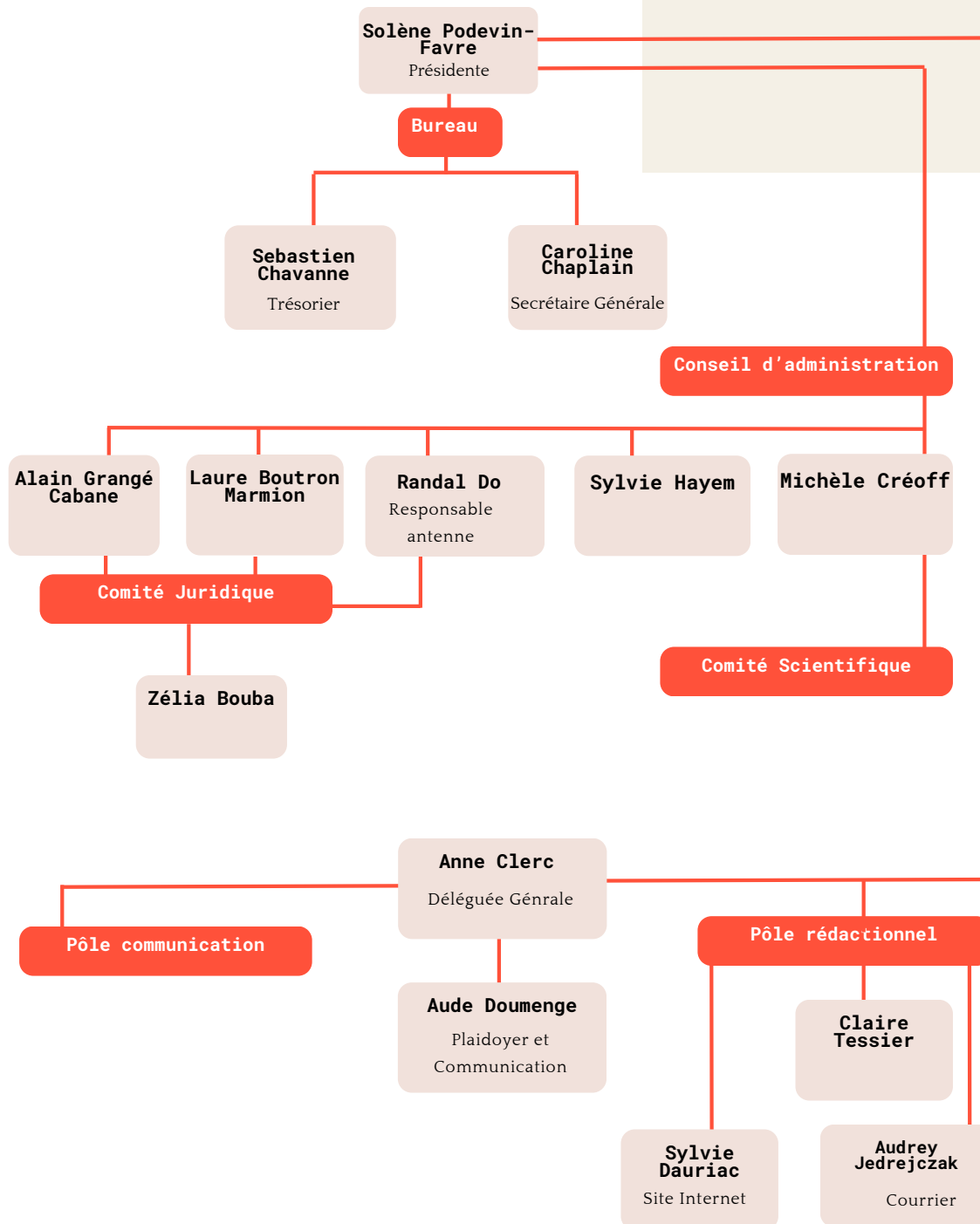
“

Pour lutter contre un tabou, il faut commencer par le nommer.

Isabelle Aubry.

”

# Face à l'inceste, c'est :



**8000 membres**  
Enregistrés sur  
notre site internet



**225 adhérents**  
qui soutiennent  
nos actions



**25 bénévoles**  
1 déléguée générale  
1 chargée de plaidoyer

# NOS THEMATIQUES

## Face à l'Inceste se mobilise

↳ **Un enfant n'est jamais consentant**

Juger les violences sexuelles sur mineurs différemment sans chercher s'ils étaient "consentants".



↳ **Contre la prescription**

Pouvoir poursuivre les auteurs toute leur vie pour protéger les enfants.



↳ **Pas de correctionnalisation**

Donner les moyens à notre justice de juger tous les crimes de viol sans les minimiser en délits.

↳ **Criminalisation spécifique de l'inceste**

Insérer l'inceste dans le Code Pénal

“

Les choses de l'enfance ne meurent pas. Elles se répètent comme les saisons.

Eleanor Farjon

”

# 5 AXES

01

## INCESTE

Un tabou quasi universel. Pour lutter contre un tabou, il faut commencer par le nommer. L'inceste est une intrusion dans l'intimité psychique et physique de l'enfant à des fins de satisfaction sexuelle.

02

## PREVENTION

Depuis 2004, Face à l'Inceste milite pour obtenir un plan de lutte contre l'inceste mais aussi contre toutes les formes de violences, négligences ou maltraitances commises sur les enfants. Ce plan a été actualisé en mars 2017 puis en janvier 2021.

03

## SANTE

Les traumatismes subis dans l'enfance sont à l'origine de conséquences plus ou moins graves sur la santé tant physique que psychologique. On peut parler d'un véritable fléau de santé publique désormais scientifiquement évalué (ACE Study).

04

## UN ADULTE PROTECTEUR

Qu'un enfant révèle l'inceste avec ses mots ou avec des maux, l'adulte professionnel ou parent est bien souvent désemparé quant au parcours à emprunter pour le protéger et le soigner.

05

## COMBATS JURIDIQUES

- Les catégories de violences sexuelles sur mineurs
- Abolir la prescription
- Une criminalisation spécifique de l'inceste et pour en finir avec le "consentement" de l'enfant
- Création des cours criminelles départementales
- Halte à la correctionnalisation

# NOTRE APPROCHE

Un enfant devrait être en sécurité auprès de ses proches.

Ceux qui s'exposent au tabou de l'inceste pour le protéger doivent être aidés et protégés eux-mêmes. Pour cela, une volonté politique est nécessaire, une prise de conscience collective est indispensable.

Des enfants protégés pour une société équilibrée

## AGIR CONTRE L'INCESTE

# 1

### Prévenir



Depuis 2004, Face à l'inceste milite pour prévenir, détecter et réduire les conséquences de l'inceste.

L'association a ainsi émis 30 recommandations en matière de prévention et se mobilise pour les faire adopter.

# 2

### Militer

Face à l'inceste milite pour informer le grand public et les professionnels, pour faire évoluer la loi et obtenir un plan inceste gouvernemental.



# 3

### Réunir



Face à l'inceste a créé cet espace de parole et d'information ouvert à tous, ainsi qu'aux membres, adhérents, bénévoles et partenaires. L'objectif est de réunir, diffuser l'information et la connaissance pour agir ensemble.



# NOS VICTOIRES



2004

Rallongement de 10 ans du délai de prescription

Plus de 10000 personnes signent notre manifeste proposant un plan de prévention

2010

Deuxième mission parlementaire sur l'inceste et recueil de témoignages

Vote de l'article 222-22-1 du Code Pénal dans le but d'éviter la recherche du consentement de l'enfant en cas d'inceste



2016

Deuxième loi pour l'insertion de l'inceste dans le code pénal

2018

Participation au rallongement de la prescription de 10 ans portant ce délai de 38 ans à 48 ans

2021

Isabelle Aubry est membre de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (Ciivise) et demande l'inscription de l'inceste dans son intitulé

Seuil d'âge de non-consentement fixé à 18 ans pour l'inceste commis par un ascendant, 15 ans pour acte pédocriminel (selon conditions). Un enfant ne sera plus questionné sur son consentement à l'inceste (loi Billon)

Le #MetooInceste fait émerger les combats de l'association comme jamais auparavant

Campagne de communication "Derrière la porte" qui demande la protection immédiate de l'enfant qui révèle l'inceste

2023



# CHIFFRES-CLEFS



**1 français sur 10** victime d'inceste

**2 français sur 5** connaissent une victime d'inceste

Dans **3 cas sur 5** la parole de la victime est minimisée

**Les frères et les cousins** représentent **33 %** des auteurs d'agressions sexuelles

**1 fois sur 2** la victime est protégée

**97 % des français** sont favorables à la formation des professionnels de santé

Retrouvez nos chiffres et nos sondages directement sur notre site

# CONTACTS PRESSE

---

Anne CLERC - Déléguée Générale

06.31.81.41.12

[anne.clerc@facealinceste.fr](mailto:anne.clerc@facealinceste.fr)

Aude DOUMENGE - Chargée de plaidoyer  
et de communication

[aude.doumenge@facealinceste.fr](mailto:aude.doumenge@facealinceste.fr)



Pour l'enfance, combattons  
le silence.